



Formation de 2 ans en apprentissage ou professionnalisation

## TITRE PRO TJEP Technicien des Jardins et Espaces Paysagers

### PUBLIC CONCERNÉ

Poursuite d'études CAP / reconversion professionnel

### Les plus

- Accompagnement personnalisé
- Visites aux maîtres de stages
- SST
- CACES R482 A
- Certiphyto

### PRÉREQUIS, MODALITÉS D'ACCÈS

- Après un CAP, CAPa, ou seconde
- Contrat d'apprentissage / professionnalisation
- Entretien pour présenter ses motivations

Inscriptions selon les règles spécifiques à chaque statut.

### Objectifs

- Former aux fonctions de salarié, de chef d'équipe, d'encadrant ou de collaborateur dans les structures privées ou publiques du Paysage .
- La formation permet de rentrer directement dans la vie active tout en obtenant un diplôme, ou permettre la poursuite d'études.

### CONTENU DE LA FORMATION

- Modules 1 :
  - réalisation d'aménagement paysagers et d'entretien d'espaces paysagers
- modules 2 :
  - Organisation des chantiers d'espaces verts
- Bloc 3:
  - Participation aux décisions relatives aux futures chantiers JEV de l'entreprise.

### DURÉE / RYTHME

- 1050h de formation (cours)
- 35h de cours / semaine
- 15 semaines de cours par an

**MFR**  
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Maringues Pays de Limagne



## TJEP

### TARIF

- Statut apprenti : La formation est gratuite et rémunérée pour les apprentis (prise en charge par l'OPCO de l'entreprise selon les coûts définis).
- Frais hébergement / restauration :
  - Internat 1005€/an (67€/S)
  - Demi-pension 585€/an (39€/S)

### MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Contrôles en cours de formation (CCF)
- Epreuve terminale

### PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS

- Ouvrier hautement qualifié
- Chef d'équipe, chef de chantier
- Encadrant technique dans les secteurs dits protégés
- Agent technique du paysage
- Responsable d'un jardin remarquable
- BTS Aménagements Paysagers
- CQP Construction d'ouvrages paysagers

### MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode active et participative (alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques).
- Echanges à partir d'expériences et de situations.
- Mises en situations et exercices.

### ACCESSIBILITÉ

#### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Selon la demande, des adaptations et des aménagements seront mis en oeuvre en fonction des besoins éducatifs particuliers de l'apprenant (Plan d'Accompagnement Personnalisé, Projet d'accueil individualisé), sous réserve que la situation de santé de la personne soit stabilisée, de l'absence de contre-indications à l'exercice de la profession et dans la limite d'aménagements raisonnables (loi du 11 Février 2005). Cette demande doit nous être précisée lors de l'entretien de recrutement.

- Nous accompagnons les stagiaires et les apprentis pour effectuer leurs démarches auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.
- Référente handicap, délégation H+
- Les locaux sont adaptés aux personnes à mobilité réduite.

### Plus d'information



### Indicateurs 2024

Pas encore de résultat, formation ouverte en septembre 2024



**MFR**  
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Maringues Pays de Limagne

3 Place Anatole France • 63350 MARINGUES

Tel : 04 73 97 92 32 • mail : mfr.maringues@mfr.asso.fr



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

